

117/2017 - 19 juillet 2017

Stratégie Europe 2020

Comment l'Union européenne progresse-t-elle vers ses objectifs Europe 2020?

Un tableau contrasté

La stratégie Europe 2020, adoptée par le Conseil européen en juin 2010, est l'agenda de l'Union européenne en matière d'emploi et de croissance pour la décennie en cours. La stratégie s'est fixée comme but principal d'assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale dans les États membres, tout en réduisant l'impact sur notre environnement naturel. Afin d'atteindre ce but, l'UE a adopté des objectifs, à atteindre d'ici 2020, couvrant cinq domaines: l'emploi, la recherche & développement (R&D), le changement climatique & l'énergie, l'éducation ainsi que la réduction de la pauvreté. Ceux-ci ont été traduits en objectifs nationaux afin de refléter la situation et les possibilités de contribution de chaque État membre à l'objectif commun. Un ensemble de neuf indicateurs clés et des sous-indicateurs complémentaires, compilés par Eurostat, donnent un aperçu de la distance à laquelle se trouve l'UE dans l'atteinte de ses objectifs.

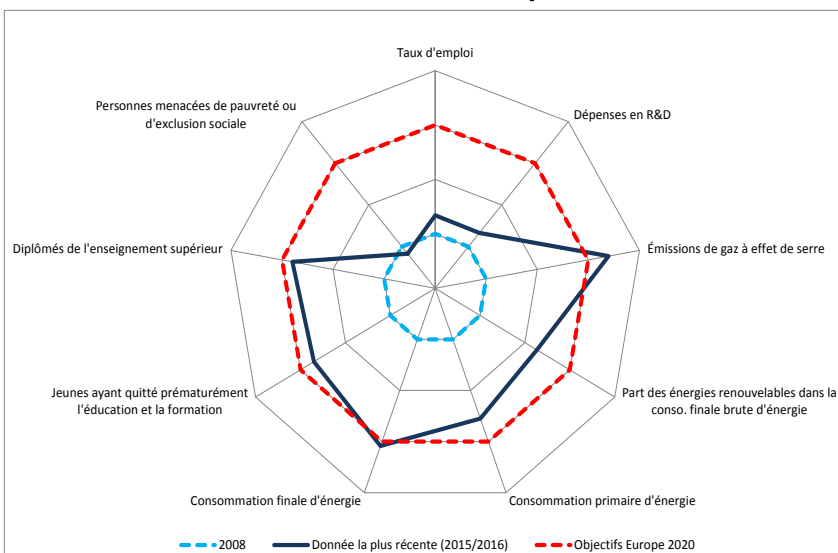
Aujourd'hui, Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, sort l'édition 2017 de la publication "**Smarter, greener, more inclusive?**", qui fournit des informations sur les tendances passées et présente les données les plus récentes permettant d'appuyer la stratégie Europe 2020 et d'assurer le suivi des progrès accomplis.

Une vision complète des tendances à l'œuvre dans les indicateurs clés Europe 2020

L'analyse présentée dans la publication d'Eurostat est basée sur les indicateurs clés Europe 2020 utilisés pour le suivi des objectifs de la stratégie. D'autres indicateurs portant sur des composantes spécifiques ou sur des enjeux connexes illustrant les tendances sous-jacentes sont utilisés pour approfondir l'analyse et fournissent un portrait plus large. La publication vise ainsi à faire la lumière sur les tendances à l'œuvre ces dernières années pour chacun des indicateurs clés et permet de comprendre les facteurs à l'origine des changements observés jusqu'ici.

Le diagramme ci-dessous présente visuellement la situation actuelle de l'UE, en montrant les progrès accomplis depuis 2008 et le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs clés de la stratégie Europe 2020.

Indicateurs clés Europe 2020: valeurs cibles et progrès depuis 2008



Depuis 2008, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine du changement climatique et de l'énergie (via la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie combinée à une augmentation de l'utilisation des sources d'énergies renouvelables).

Des évolutions positives sont également visibles dans le domaine de l'éducation (à travers l'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et la réduction du nombre de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation).

Les progrès ont été plus limités pour les dépenses en R&D ainsi que pour l'emploi, avec des évolutions récentes prometteuses pour ce dernier. À l'inverse, l'écart vis-à-vis de l'objectif en matière de pauvreté demeure conséquent.

Quelle est la situation dans chaque État membre?

Les cinq chapitres thématiques de la publication sont suivis d'un profil-pays pour chaque État membre. Ces profils-pays apportent une vue d'ensemble de la situation du pays par rapport aux objectifs nationaux Europe 2020 et fournissent, pour chaque État membre, un tableau comprenant les indicateurs nationaux Europe 2020. La situation dans chaque État membre est également illustrée sous la forme d'un diagramme indiquant la distance existante entre les données les plus récentes et les objectifs définis au niveau national.

Indicateurs clés de la stratégie Europe 2020 pour l'Union européenne

	Indicateur clé	Situation passée	Situation actuelle		Objectif 2020
		2008	2015	2016	
Emploi	Taux d'emploi, total (en % de la population âgée de 20 à 64 ans)	70,3	70,1	71,1	≥75,0
	Taux d'emploi, femmes (en % de la pop. féminine âgée de 20 à 64 ans)	62,8	64,3	65,3	-
	Taux d'emploi, hommes (en % de la pop. masculine âgée de 20 à 64 ans)	77,8	75,9	76,9	-
R&D	Dépenses intérieures brutes en R&D (en % du PIB)	1,84	2,03 ^p	:	≥3,00
Changement climatique & énergie	Émissions de gaz à effet de serre (indice 1990 = 100)	90,6	77,9	:	≤80,0
	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)	11,0	16,7	:	≥20,0
	Consommation primaire d'énergie (en millions de tonnes d'équivalent pétrole)	1 692	1 530	:	≤1 483
	Consommation finale d'énergie (en millions de tonnes d'équivalent pétrole)	1 180	1 082	:	≤1 086
Éducation	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, total (en % de la population âgée de 18 à 24 ans)	14,7	11,0	10,7	<10,0
	Jeunes femmes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % de la population féminine âgée de 18 à 24 ans)	12,7	9,5	9,2	-
	Jeunes hommes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % de la population masculine âgée de 18 à 24 ans)	16,6	12,4	12,2	-
	Diplômés de l'enseignement supérieur, total (en % de la population âgée de 30 à 34 ans)	31,1	38,7	39,1	≥40,0
	Femmes diplômées de l'enseignement supérieur (en % de la population féminine âgée de 30 à 34 ans)	34,3	43,4	43,9	-
	Hommes diplômés de l'enseignement supérieur (en % de la population masculine âgée de 30 à 34 ans)	28,0	34,0	34,4	-
Pauvreté ou exclusion sociale*	Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale (en millions)	115,9	117,6	:	≤96,2
	Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale (en % de la population totale)	23,7	23,7	:	-
	Personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (en %)	9,2	10,6	:	-
	Personnes menacées de pauvreté après transferts sociaux (en %)	16,5	17,3	:	-
	Personnes en situation de privation matérielle sévère (en %)	8,5	8,0	7,7 ^p	-

* L'objectif Europe 2020 en matière de pauvreté et d'exclusion sociale a été défini pour l'UE à l'exclusion de la Croatie (UE27). Les données présentées dans ce tableau font donc référence à l'UE27. Pour information, le nombre actuel de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE28 est de 118,8 millions (soit 23,7% de la population). S'agissant des sous-composants, les valeurs actuelles pour l'UE28 sont: Personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail (10,6%), Personnes menacées de pauvreté après transferts sociaux (17,3%) et Personnes en situation de privation matérielle sévère (7,8%^p).

- p Données provisoires
- :
- sans objet

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Le **taux d'emploi** désigne le nombre de personnes occupant un emploi dans une catégorie d'âge donnée (les personnes de 20 à 64 ans dans le cadre de la stratégie Europe 2020) en pourcentage de la population du même groupe d'âge.

La **dépense intérieure brute de R&D** (DIRD) comprend les dépenses de recherche et développement des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes publics et privés à but non lucratif.

Les **gaz à effet de serre** forment un groupe de gaz, parmi lesquels le dioxyde de carbone (CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O) et le méthane (CH₄), contribuant au réchauffement de la planète et aux changements climatiques. Il est possible de comparer ces gaz en les convertissant en «équivalent dioxyde de carbone (CO₂)», afin de déterminer leur contribution individuelle et totale au réchauffement de la planète. L'indicateur comprend l'aviation internationale et le CO₂ indirect, mais ne tient pas compte des émissions issues de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie.

Une **source d'énergie renouvelable** est une source d'énergie qui se renouvelle naturellement, comme par exemple l'énergie solaire, éolienne et marémotrice.

La **consommation primaire d'énergie** mesure la demande énergétique totale d'un pays. Elle couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes au cours du processus de transformation (par exemple du pétrole ou du gaz en électricité) et la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale par les utilisateurs finaux.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final pour tous les usages énergétiques, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même.

L'indicateur "**jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation**" est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans n'ayant pas été au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire (selon la classification internationale type de l'éducation) et qui ne suivaient pas d'autres études ou formations durant les quatre dernières semaines précédant l'enquête.

L'indicateur "**diplômés de l'enseignement supérieur**" est défini comme le pourcentage de la population âgée de 30 à 34 ans qui a achevé avec succès des études supérieures (universités, grandes écoles, etc.) telles que définies dans la classification internationale type de l'éducation.

L'indicateur "**personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale**" désigne les personnes soit menacées de pauvreté, ou en situation de privation matérielle sévère ou vivant dans des ménages à très faible intensité de travail. Le nombre total de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est inférieur à la somme des personnes comptabilisées dans chacune des trois formes de pauvreté ou d'exclusion sociale, car les personnes affectées simultanément par plus d'une de ces formes ne sont comptabilisées qu'une seule fois.

Les **personnes menacées de pauvreté** sont celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu disponible équivalent-adulte inférieur au seuil de pauvreté qui est fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Le revenu équivalent-adulte est calculé en divisant le revenu total du ménage par sa taille, déterminée par l'application des pondérations suivantes: 1,0 au premier adulte, 0,5 aux autres membres du ménage âgés de 14 ans ou plus et 0,3 à chaque membre du ménage âgé de moins de 14 ans.

Les **personnes en situation de privation matérielle sévère** ont des conditions de vie limitées par un manque de ressources et sont confrontées à la privation d'au moins 4 des 9 éléments suivants. Ils ne sont pas en mesure de: 1) payer un loyer, un prêt immobilier ou des factures courantes à temps, 2) chauffer correctement leur domicile, 3) faire face à des dépenses imprévues, 4) consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, 5) s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile, 6) posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur, ou 9) un téléphone (y compris un téléphone portable).

Les **personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail** sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes (âgés entre 18 et 59 ans) ont utilisé en moyenne moins de 20% de leur potentiel total de travail au cours de l'année passée. Les étudiants sont exclus.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée à la stratégie Europe 2020.

Tableau de bord d'Eurostat relatif aux indicateurs clés Europe 2020.

Publication PDF d'Eurostat "**Smarter, greener, more inclusive? - Indicators to support the Europe 2020 strategy**" (édition 2017). Également disponible sous la forme d'une série d'articles Statistics Explained.

Site web de la Commission européenne consacré à la stratégie Europe 2020.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Production des données:


Vincent BOURGEAIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Simon Johannes BLEY
Tél: +352-4301-35 420
simon-johannes.bley@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

 ec.europa.eu/eurostat

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu